

Divorce : quand les enfants sont utilisés comme des armes

Par Cécile Deffontaines

Quand un des parents manipule les enfants pour détruire l'image de l'autre, cela s'appelle "le syndrome de l'aliénation parentale". Un concept psychiatisant qui décrit un conflit de loyauté souvent ordinaire.



C'est le dernier concept psychiatisant en vogue. Après le collègue insidieusement toxique, le patron forcément pervers narcissique, le mari manipulateur, voici l'enfant... aliéné. Ou, plus précisément, victime du "syndrome d'aliénation parentale", le SAP. Une curieuse maladie affectant le lien entre un parent et son enfant, qui le rejette violemment dans le cadre d'une séparation ou d'un divorce. Mais aussi un mot coup de poing, qui convoque tout l'imaginaire de la folie. Maude Versini, jeune Française dont les trois enfants ont été enlevés voilà deux ans par son ex, un notable mexicain, reconnaît son histoire dans ce syndrome.

Mes enfants sont aliénés : ils sont distants, froids et m'appellent par mon prénom. Leur père a réussi à leur faire croire que je suis une sorcière qui les a abandonnés", dit-elle.

Le terme est brandi par les "grimpeurs de grue", ces pères en guerre pour récupérer leurs petits. L'enfant ne veut plus les voir ? Il est endoctriné ! Le SAP inonde les forums, figure dans tous les livres consacrés aux divorces compliqués. Il entre même dans les salles d'audience des tribunaux. La Cour de Cassation lui a apposé son sceau judiciaire en juin 2013, en approuvant la cour d'appel de Rennes qui transférait à son père la garde d'un enfant de 5 ans pour cause de "syndrome d'aliénation parentale".

C'est son père qui parle à travers lui

Beaucoup ne craignent plus de psychiatriser ce qui est d'ordinaire qualifié de conflit de loyauté, ce douloureux dilemme qui déchire l'enfant tiraillé entre père et mère. Un sentiment humain dans toute sa banalité.

Quand David avait 9 ans, il m'a rendu visite et a tourné la tête pour éviter mon bisou. Je me suis mise à pleurer. Il m'a jeté un regard méprisant et m'a lancé d'un ton haineux : 'Je viens te dire que je ne veux plus te voir !', c'était affreux, se lamente Francesca (1), 50 ans, qui n'a plus vu son fils depuis dix ans. Je lui ai alors donné les nombreux cadeaux que je n'avais pu lui remettre auparavant. Il a regardé tous ces paquets d'un air dégoûté, comme s'il s'agissait d'excréments. Il a aujourd'hui 19 ans. Récemment, je l'ai retrouvé sur Facebook et nous avons dialogué. Il me hait. Il dit que je ne suis que sa génitrice. C'est son père qui parle à travers lui. Il n'est qu'un pantin dont ce dernier tire les ficelles." Pour les parents éconduits, tout à leur souffrance, si leur enfant les rejette, c'est qu'il n'est plus lui-même. Tous décrivent le même tableau : un "petit soldat" aux yeux secs, au coeur sans affect, qui a fait l'objet d'un lavage de cerveau. Joëlle, 48 ans, raconte la difficulté de vivre depuis deux ans loin de son fils de 15 ans, Thomas : "Je l'ai vu me 'désaimer'. Je ne sais même pas à quoi il ressemble aujourd'hui. Je vis dans l'attente."

Le parent "aliénant" est souvent celui qui a été quitté

"L'enfant n'est plus en possession de son propre jugement, avance Mireille Lasbats, psychologue experte auprès des tribunaux. Il perçoit son parent comme un monstre, et non tel qu'il est. Son évolution psychoaffective est entravée, jusqu'à avoir des séquelles traumatiques." Derrière cette maladie bizarre, il y a l'ex, manipulateur. Ce parent dit "aliénant" dresserait son enfant pour qu'il combatte le parent dit "aliéné". "Certains enfants sont utilisés comme des armes", confirme Josiane Bigot, juge des enfants. Cela peut aller très loin. Estelle, 17 ans, a porté plainte contre son père pour attouchements :

C'est ma mère qui m'y a poussée. Avant cela, nous rigolions ensemble en l'insultant. Plus je le rabaissais, plus elle était contente. A force, je commençais à y croire. Elle disait que c'était sale chez lui. Dès que j'en revenais, elle me déshabillait, mettait mes vêtements dans un sac en plastique et me faisait prendre une douche."

La jeune fille s'est depuis totalement ravisée, et son père a été blanchi. "Le policier m'a dit que ce qu'elle disait lui avait été dicté", se souvient-elle. Le parent "aliénant" est, la plupart du temps, celui qui a été quitté. Son enfant, qui réside chez lui, le voit comme la victime qu'il faut protéger. Il lui apporte spontanément son soutien et se rallie à sa cause.

J'ai dit à ma mère que je la vengerais, raconte Marie, 34 ans. Elle aurait dû me remettre à ma place et me répondre que c'était ses affaires d'adulte."

Cette jeune femme s'était détournée de son père. La rupture a duré vingt ans. "J'ai été odieuse avec lui. Alors qu'il essayait de me voir, je lui disais de ne pas m'approcher, de ne pas approcher mon fils. Je le démolissais."

Réveil brutal

Ses gestes d'attachement, ces petits cadeaux qu'il postait ? Une tentative de l'acheter. Ses pauvres visites, à gratter à sa porte comme un chat en quête d'affection ? Du harcèlement. Marie prenait tout de travers, butée dans sa colère. Jusqu'au dé clic à Noël dernier. Alors qu'elle rejetait une énième fois ce père en bas de chez elle, elle a vu sa mère qui, du fond de sa voiture, guettait la scène. "Qu'est-ce qu'elle avait à me surveiller ainsi, à mon âge ?"

Alors Marie a refait le film de sa vie sans père. Le réveil a été brutal. "Ma mère était mon idole, parfaite, toute-puissante. Je vivais sous sa coupe, dans un monde de fiction qu'elle m'avait créé. Nous l'appelions 'l'autre'. Il fallait que je le tue psychologiquement. Je pétais les plombs. Je traînais un mal-être. Mais qu'avais-je à reprocher à mon père ? Rien. C'était lui qui morflait. En fait, j'ai mené la guerre de ma mère. Aujourd'hui, je culpabilise."

"Oui, l'enfant est souvent l'enjeu du conflit parental"

Malgré le lobbying de ses partisans, le SAP n'est pas reconnu comme une vraie maladie mentale. Les arbitres de l'entrée dans le "DSM-5" américain, le manuel de référence qui répertorie les troubles mentaux, l'ayant mis hors jeu pour l'édition 2013. C'est que nombre de spécialistes contestent le terme même de "syndrome". La riposte a commencé : une pétition lancée par 4.000 professionnels de l'enfance opposés à la résidence alternée dénonce le SAP.

"Personne ne peut faire un diagnostic fiable puisque ses prétendus symptômes ne sont étayés par aucune étude scientifique. C'est ce qu'on appelle de la 'junk science'", déplore Jacqueline Phélip, présidente de l'association "l'Enfant d'abord" et rédactrice de cette pétition (2).

"Drôle de maladie que celle pour laquelle il suffirait de transférer la résidence de l'enfant d'un parent à l'autre afin qu'il guérisse ! ironise Jean-Luc Viaux, expert psychologue auprès des tribunaux. Le parent dit que son enfant est sous influence. Mais quelle éducation n'influence pas un enfant ? Il est inutile de donner de jolis noms à un phénomène banal : oui, l'enfant est souvent l'enjeu du conflit parental."

Dégâts irréparables

Ce concept est soupçonné de servir les pères abuseurs qui accuseraient leur ex-femme d'aliéner leur enfant pour en réclamer la garde. Car ce "syndrome" est né, en 1992, dans l'esprit d'un personnage sulfureux, l'Américain Richard Gardner, qui s'est suicidé à coups de couteau. Cet

homme, présenté parfois comme un éminent pédopsychiatre de Columbia - en fait un simple clinicien - a affirmé que la pédophilie n'était qu'une orientation sexuelle comme une autre.

Reste que les dégâts sont irréparables. Les années envolées ne reviennent jamais. Depuis sa prise de conscience, Marie retisse des liens avec son père. Pour ça, elle a dû rompre, et ce fut difficile, avec sa mère et ses reproches, afin de mieux le retrouver. Il était fou de joie. "Je croyais que c'était sans espoir, raconte cet ancien gendarme. J'avais gardé des cahiers d'écolière, des cadeaux de la Fête des Pères. Noël était un calvaire, je fuyais les rayons de jouets. J'avais l'impression qu'il me manquait un morceau de moi-même. Maintenant, quel bonheur !" Quand il a revu sa fille, il l'a prise dans ses bras.

C'était bizarre, se souvient-elle. J'ai tout fait pour ne pas pleurer. Et je ne suis pas encore capable de l'appeler papa."

Cécile Deffontaines et Anaïs Chabalière

(1) Les prénoms et âges ont été modifiés.

(2) Coauteure de "Divorce, séparations : les enfants sont-ils protégés ?", Dunod.